Envoyé en préfecture le 20/05/2022

Reçu en préfecture le 20/05/2022

Affiché le 2 3 MAI 2022

ID: 086-218600666-20220519-CM 20220519 026-DE

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20220519-026

du 19 mai 2022

n°026

page 1/5

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (33): Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Yasin ERGÜL, Evelyne AZIHARI, Thomas BAUDIN, Jeannie MARECOT, Jacques MELQUIOND, Laurence RABUSSIER, Jean-Michel MEUNIER, Françoise BRAUD, Michel FRESNEAU, Corine FARINEAU, Stéphane RAYNAUD, Béatrice ROUSSENQUE, Michel DROIN, Anne-Florence BOURAT, Hubert PREHER, Gwenaëlle PRINCET, Amine MESSAOUDENE, Sophie GUEGUEN, Patrice CANTINOLLE, Élisabeth PHLIPPONNEAU, Jean-Claude BAUDRY, Frédérique NAUD COLAS, Ahmed BEN DJILLALI, Séverine BART, Siméon FONGANG, Isabelle DUCHER, Gilles MAUDUIT, Flavy FRUCHON, Manuel COSTA NOBRE, Françoise MÉRY, Yves TROUSSELLE, Maryline ALLEMANDOU-DOMINGO, Patricia BAZIN, Marion LATUS, David SIMON

POUVOIRS (6): Jean-Pierre de MICHIEL donne pouvoir à Marion LATUS Pierre BARAUDON donne pouvoir à Patricia BAZIN Evelyne AZIHARI donne son pouvoir à Jean-Pierre ABELIN Séverine BART donne pouvoir à Maryse LAVRARD Flavy FRUCHON donne pouvoir à Yasin ERGÜL Elsa FARHAT donne pouvoir à Thomas BAUDIN

EXCUSES (0):

Nom du secrétaire de séance : Françoise BRAUD

RAPPORTEUR: Madame Françoise BRAUD

OBJET: Modification et mise à jour du tableau des effectifs

La gestion du personnel de la collectivité de Châtellerault nécessite que soient réalisés des ajustements de postes (ex. remplacements suite à un départ en retraite ou une mutation, transformation d'un poste pour l'ajuster aux besoins de service, intégration d'agents dans le cadre d'une mutualisation de services...) qui affectent le tableau des emplois en ce qui concerne les grades des agents concernés.

De même, il convient de délibérer lorsque la collectivité recrute un agent contractuel sur un emploi permanent afin d'en déterminer les conditions, ainsi que dans le cadre d'un contrat de projet correspondant à un emploi non permanent.

Sont ainsi à prendre en compte au tableau des emplois :

AVEC MAINTIEN DU NOMBRE D'EMPLOIS (sans augmentation des ETP) :

1 - Promotion interne et avancement de grades

Dans le cadre des promotions internes et avancements de grade des agents de la ville de Châtellerault, il est proposé de créer à effectif constant les postes correspondants. Les postes précédemment occupés par les agents promus seront supprimés après avis du Comité Technique.

Promotion interne:

- 1 poste dans le grade d'attaché à temps complet
- 2 postes dans le grade de rédacteur à temps complet
- 1 poste dans le grade de technicien à temps complet
- 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives à temps complet
- 1 poste d'animateur à temps complet

Avancement de grades :

- 1 poste dans le grade d'attaché hors classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'ingénieur hors classe à temps complet
- 1 poste dans le grade de rédacteur principal de 1ere classe à temps complet

ID: 086-218600666-20220519-CM 20220519_026-DE

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20220519-026

du 19 mai 2022

n°026

page 2/5

- 1 poste dans le grade d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 1ere classe à temps complet
- 1 poste dans le grade de technicien principal de 1ere classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'animateur principal de 1ere classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'animateur principal de 2eme classe à temps complet

2- Le remplacement de certains agents:

- 2-1) Suite à une mobilité interne, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste d'agent d'entretien des parkings au sein du service mobilités rattaché à la direction vivre l'espace public dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet. Le poste sur le grade d'adjoint technique à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.
- 2-2) Suite à un départ en retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de <u>responsable</u> <u>de restauration scolaire</u> au sein du service restauration rattaché à la direction de l'éducation dans le **cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.
- 2-3) Suite à une mobilité interne, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de conducteur(rice) poids lourds et engins rattaché à la direction logistique dans le grade d'adjoint technique à temps complet. Le poste précédemment occupé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.
- 2-4) Afin de procéder au renouvellement du poste de <u>responsable unité mécanique</u> rattaché à la direction logistique, et en raison des difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expérience requises), il est proposé, conformément aux dispositions de l'article 3-3 2°de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, que ce poste soit occupé par un **agent contractuel** engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, **dans le grade d'agent de maîtrise à temps complet,** dont la rémunération sera calculée par rapport au grade d'agent de maîtrise.
- 2-5) Afin de procéder au renouvellement du poste de <u>responsable du parc roulant</u> rattaché à la direction logistique, et en raison des difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expérience requises), il est proposé, conformément aux dispositions de l'article 3-3 2°de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, que ce poste soit occupé par un **agent contractuel** engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, **dans le cadre d'emplois des techniciens à temps complet** dont la rémunération sera calculée par rapport à la grille indiciaire du cadre d'emplois des techniciens.
- 2-6) Suite à une disponibilité de plus de 6 mois, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de manutentionnaire au service gestion des événements et des manifestations rattaché à la direction logistique dans le cadre d'un contrat aidé par l'état PEC (parcours emploi compétence) dans le **grade d'adjoint technique à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.
- 2-7) Suite à une rupture d'un contrat aidé par l'état PEC (parcours emploi compétence), il est proposé de procéder au remplacement sur le poste d'<u>agent de nettoiement</u> au service cadre de vie rattaché à la direction santé, qualité de l'environnement dans le **grade d'adjoint technique à temps complet.**
- 2-8) Suite à un départ en retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste d'agent de surveillance de la voie publique dans le cadre d'emplois de catégorie C de toutes filières à temps complet. Le poste sur le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

ID: 086-218600666-20220519-CM 20220519 026-DE

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20220519-026

du 19 mai 2022

n°026

page 3/5

- 2-9) Suite à un départ en retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de <u>responsable</u> de la vie associative rattaché à la direction engagement citoyen dans le **grade d'attaché à temps complet**. Le poste sur le grade de conseiller principal des activités physiques et sportives à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.
- 2-10) Suite à une disponibilité de plus de 6 mois, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste d'agent d'entretien de la voirie rattaché au service aménagement urbain de la direction vivre l'espace public en contrat aidé par l'état PEC (parcours emploi compétence) dans le grade d'adjoint technique à temps complet.

Le poste précédemment occupé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

3- La transformation de certains postes :

- 3-1) Il est proposé de faire évoluer un poste d'agent d'entretien des espaces publics au sein du service cadre de vie. Le poste ouvert sur le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps non complet passera à temps complet. Le poste sur le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps non complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.
- 3-2) Suite à une réussite à concours, il est proposé de promouvoir un <u>agent responsable du multi-site 3</u> au sein du service politiques éducatives pôle périscolaire et vie scolaire rattaché à la direction de l'éducation ayant le grade d'adjoint d'animation principal de 2eme classe sur le **grade d'animateur à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint d'animation principal de 2eme classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.
- 3-3) Afin de seconder la directrice des affaires publiques, il est proposé de créer un poste de <u>responsable</u> des affaires générales sur le **grade de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet.**

Le/la candidat(e) aura des missions d'encadrement d'équipe et de gestion budgétaire et administrative.

Le poste sur le grade d'attaché à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

3-4) Afin de seconder la directrice de l'éducation, il est proposé de faire évoluer un <u>poste de directeur(rice)</u> adjoint(e) du grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe au **grade d'éducateur spécialisé jeune** enfant classe exceptionnelle à temps complet.

Le poste sur le grade d'adjoint administratif principal de 2eme classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.

3-5) Afin de procéder au renouvellement du poste financé au titre du service commun, et créé suite à la réorganisation des services avec le CCAS, au sein du service conduite de conception et d'opération rattaché à la direction qualité de la construction, d'agent polyvalent de maintenance des bâtiments, et en raison des difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expérience requises), il est proposé, conformément aux dispositions de l'article 3-3 2°de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, que ce poste soit occupé par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, dans le grade d'adjoint technique à temps complet et dont la rémunération sera calculée par rapport à la grille indiciaire du cadre d'emplois d'adjoint techique.

Le/la candidat(e) devra intervenir pour l'ensemble des bâtiments de la collectivité pour assurer en régie directe des missions de maintien en état de fonctionnement et pour effectuer des travaux de maintenance dans un ou plusieurs corps de métiers du bâtiment, en suivant des directives ou d'après des documents techniques.Le/la candidat(e) devra présenter une solide expérience professionnelle en maintenance bâtiments.

ID: 086-218600666-20220519-CM_20220519_026-DE

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20220519-026

du 19 mai 2022

n°026

page 4/5

3-6) Afin de permettre un changement de filière pour un agent, il est proposé de faire évoluer un poste de chargé(e) d'accueil et de courrier rattaché à la Direction des Affaires publiques en le passant du grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps complet à adjoint administratif principal de 2eme classe à temps complet.

Le poste sur le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs après avis du Comité Technique.

- 3-7) Suite au non remplacement d'un <u>agent de surveillance de la voie publique</u> et afin d'assurer des missions de police municipale, il est proposé en procédant par un redéploiement d'effectif de faire évoluer le poste vers des missions de police municipale ouvert sur le grade de gardien brigadier de police municipale à temps complet.
- 3-8) Suite à une demande de disponibilité de plus de 6 mois, il est proposé de faire évoluer le poste de responsable des équipes de voirie au service aménagement urbain rattaché à la direction vivre l'espace public dans le grade de technicien principal de 2eme classe à temps complet.

Le poste sur le grade d'agent de maîtrise à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs après avis du Comité Technique.

AVEC AUGMENTATION DU NOMBRE D'EMPLOIS

1 - Nouvel emploi:

- 1-1) Dans le cadre du schéma de mutualisation, il est proposé de transférer le poste de maintenance et dépannage au service régie rattaché à la direction qualité de la construction de Grand Châtellerault à la ville de Châtellerault et ainsi d'inscrire le poste à la ville dans le grade d'adjoint technique à temps complet. Le poste n'avait pu être transféré avant car l'agent était stagiaire de la fonction publique territoriale et à ce titre il ne pouvait être réalisé de mutation en cours de stage.
- 1-2) Dans le cadre de la réorganisation des services de la collectivité et suite à la création d'une direction dédiée à la qualité de l'environnement regroupant deux services; service cadre de vie et service santé publique et sécurité civile, il est proposé de créer un poste de Directeur(rice) santé qualité de l'environnement dans le grade d'ingénieur principal à temps complet.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34.

VU la délibération n°10 du 27 janvier 2022 portant modification et mise à jour des effectifs,

VU le budget de l'exercice 2022,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre à jour les effectifs,

CONSIDERANT le tableau des emplois ci-annexé,

Le conseil municipal, ayant délibéré :

- décide de créer les postes suivants :

Promotion interne:

- 1 poste dans le grade d'attaché à temps complet
- 2 postes dans le grade de rédacteur à temps complet
- 1 poste dans le grade de technicien à temps complet

Envoyé en préfecture le 20/05/2022

Reçu en préfecture le 20/05/2022

Affiché le 2 3 MAI 2022

ID: 086-218600666-20220519-CM 20220519 026-DE

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20220519-026

du 19 mai 2022

n°026

page 5/5

- 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives à temps complet
- 1 poste d'animateur à temps complet

Avancement de grades :

- 1 poste dans le grade d'attaché hors classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'ingénieur hors classe à temps complet
- 1 poste dans le grade de rédacteur principal de 1ere classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 1ere classe à temps complet
- 1 poste dans le grade de technicien principal de 1ere classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'animateur principal de 1ere classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'animateur principal de 2eme classe à temps complet

Remplacement:

- 2 postes dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet
- 4 postes dans le grade d'adjoint technique à temps complet
- 1 poste dans le grade d'agent de maîtrise à temps complet
- 1 postes dans le cadre d'emplois des techniciens à temps complet
- -1 poste dans le cadre d'emplois de catégorie C de toutes filières à temps complet.
- 1 poste dans le grade d'attaché à temps complet

Transformation:

- 1 poste dans le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'animateur à temps complet
- 1 poste dans le grade de rédacteur principal de 1ere classe à temps complet.
- 1 poste dans le grade de grade d'éducateur spécialisé jeune enfant classe exceptionnelle à temps complet
- 1 poste dans le dans le grade d'adjoint technique à temps complet.
- 1 poste dans le grade adjoint administratif principal de 2eme classe à temps complet.
- 1 poste dans le grade de gardien brigadier de police municipale à temps complet
- 1 poste dans le cadre d'emplois des techniciens principal de 2eme à temps complet

Création:

- 1 poste dans le grade d'adjoint technique à temps complet
- 1 poste dans le grade d'ingénieur principal à temps complet
- décide d'adopter le tableau des emplois ci annexé.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 012 du budget principal et budget parc.

Vote : Adopté à l'unanimité

POUR: 36 CONTRE: 0

ABSTENTIONS: 3 F. MERY, Y. TROUSSELLE, M. ALLEMANDOU DOMINGO

NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La directrice des affaires institutionnelles et juridiques
Céline NICOUD

TABLEAU DES EFFECTIFS

GRADES	POSTES CRÉÉS 19/05/2022				Postes pourvus au 7/04/2022 STATUT			
				TOTAL	STAGIAIRES - TITULAIRES		CONTRACTUELS	
	TOTAL	Temps complet	Temps non complet		Temps complet	Temps non complet	Temps complet	Temps no
FILIERE ADMINISTRATIVE	93	92	1	62	59	1	2	0
Directeur	1	1	0	0	0	0	0	0
Attaché hors classe	3	3	0	0	0	0	0	0
Attaché principal	5	5	0	4	3	0	1	0
Attaché .	12	12	0	4	3	0	1	0
Rédacteur Principal 1e classe	4	4	0	1	1	0	0	0
Rédacteur Principal 2º classe	3	3	0	4	4	0	0	0
Rédacteur	7	7	0	1	1	0	0	0
Adjoint administratif principal 1e cl	18	18	0	18	18	0	0	0
Adjoint administratif principal 2e cl	28	28	0	22	22	0 .	0	0
Adjoint administratif	12	11	1	8	7	1	0	0
FILIERE TECHNIQUE	345	331	14	275	260	10	5	0
Ingénieur Hors Classe	1	1	0	0	0	0	0	0
Ingénieur Principal	4	4	0	3	3	0	0	0
Ingénieur	2	2	0	1	1	0	0	0
Technicien principal 1e cl	15	15	0	9	9	0	0	0
Technicien principal 2e cl	9	9	0	4	4	0	0	0
Technicien	6	6	0	2	0	0	2	0
Agent de maîtrise principal	21	21	0	17	17	0	0	0
Agent de maîtrise	19	19	0	16	15	0	1	0
Adjoint technique principal 1e cl	64	63	1	48	47	1	0	0
Adjoint technique principal 2e cl	127	123	4	105	101	4	0	0
Adjoint technique	77	68	9	70	63	5	2	0
FILIERE CULTURELLE	2	2	0	0	0	0	0	0
Adjoint du patrimoine principal de 2è classe	1	1	0	0	0	0	0	0
Adjoint du patrimoine FILIERE SPORTIVE	1	1	0	0	0	0	0	0
	14	13	1	7	7	0	0	0
Conseiller Principal des APS 1e cl	1	1	0	1	1	0	0	0
Educateur des APS principal 1e cl Éducateur des APS principal 2e cl	5 4	4	0	2	2	0	0	0
Éducateur des APS	2	2	0	0	0	0	0	0
Opérateur APS principal	1	1	0	1	1	0	0	0
Opérateur APS qualifié	1	1	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE	38	37	1	32	30	0	1	1
Assistant socio-éducatif	1	1	0	1	0	0	1	0
ATSEM principal de 1e cl	18	18	0	16	16	0	0	0
ATSEM principal de 2e cl	17	17	0	14	14	0	0	0
Psychologue de classe normales CLN	1	0	1	1	0	0	0	1
Educateur de jeunes enfants hL classe	1	1	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION	42	38	4	24	21	1	1	1
Animateur principal 1e cl	2	2	0	0	0	0	0	0
Animateur principal 2e cl	4	4	0	2	2	0	0	0
Animateur	5	5	0	1	1	0	0	0
Adjoint d'animation principal de 1e cl	4	4	0	4	4	0	0	0
Adjoint d'animation principal de 2e cl	17	14	3	10	9	1	0	0
Adjoint d'animation	10	9	1	7	5	0	1	1
FILIERE POLICE MUNICIPALE	16	16	0	10	10	0	0	0
Chef service police municipale pal 1e cl	0	0	0	0	0	0	0	0
Chef service police municipale pal 2° cl	0	0	0	0	0	0	0	0
Chef de service de police municipale	2	2	0	1	1	0	0	0
Brigadier chef ppal de police municipale	10	10	0	9	9	0	0	0
Gardien Brigadier de police municipale	4	4	0	0	0	0	0	0
CABINET DU MAIRE	1	1	0	1	1	0	0	0
collaborateur de cabinet	1	1	0	1	1	0	0	0
TOTAL GENERAL	551	530	21	411	388	12	9	2
coordinateur de projet Ville durable Contrat de projet cadre emplois attaché -	1	1		0				

Envoyé en préfecture le 20/05/2022

Reçu en préfecture le 20/05/2022

Affiché la